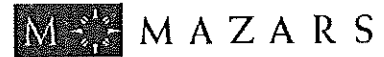




KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

STEF-TFE

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction
du capital prévue à la neuvième résolution de
l'Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2011

STEF-TFE
Société Anonyme
93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris
RCS Paris B 999 990 005

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital prévue à la neuvième résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de 24 mois à compter de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre Société de ses propres actions prévue à la huitième résolution, dans le cadre des dispositions de l'article précité.

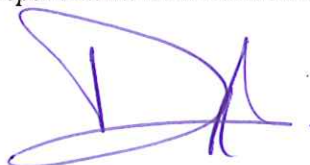
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée générale approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions prévue à la huitième résolution.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 15 avril 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Dominique Stiegler
Associé

MAZARS



Xavier Charton
Associé